

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 Février 2023

Le compte rendu de la réunion du 10 Janvier 2023 est adopté par le Conseil municipal.

Finances

- ☞ La somme de 11 841.45€ nous a été allouée au titre du FCTVA pour les dépenses de fonctionnement et d'investissement de l'année 2021.
- ☞ Pour la réparation du chauffe-plat de la salle des fêtes, chez CUNY PRO nous a établi un devis d'un montant de 457.04€ Ttc.
- ☞ Programme voirie a été présenté par Mme Le Maire, le choix du programme se fera en concertation avec les élus au moment du budget.
- ☞ Suite à la demande de la mairie, nous avons reçu un catalogue pour la décoration de Noël. Cette décoration aurait besoin d'être renouvelée et enrichie, la commission embellissement fera un bilan des besoins de la commune dans ce domaine le moment venu.

Questions diverses

- ☞ Une demande d'autorisation d'installation de 2 miroirs au « Lotissement les Magnolias » : après échange les élus donnent un avis favorable pour le miroir le long de la RD45, concernant le miroir au sein du lotissement privé les élus l'autorise à condition que cette décision soit votée en A.G. La commune ne souhaite pas, par soucis d'équité financer ces miroirs.
- ☞ Conseil National des villas & villages fleuris : La commune n'est plus à ce jour, dans cet élan, faute de participants au Comité de fleurissement. Les élus se questionnent sur la nécessité de renouveler cette inscription...Après réflexion les membres du conseil ne sont pas favorable au renouvellement.
- ☞ Service Incendie et de Secours, a établi une liste des seuls matériels qui pourra faire l'objet d'une subvention pour l'équipement des sapeurs-pompiers du SLIS.
- ☞ Suite la demande d'installation de deux PAV supplémentaires « Route de Montcet » pour des débordements fréquents de la benne carton vers le stade, Grand bourg Agglomération nous propose l'ajout de deux Ponts d'apport Volontaire (PAV). Cet ajout est validé par le conseil municipal.
- ☞ La commune de Polliat nous informe du recrutement d'un nouveau conseiller numérique, M. Anys MAJNOUN. La commune de Vandains a demandé le maintien de l'intervention sur la commune le lundi après-midi. Ce jour peut être amené à changer selon l'emploi du temps de M. MAJNOUN.
- ☞ Création d'entreprise sur Vandains : JARD'AIN CONCEPT M. Desplanches William s'est installé au 43 Impasse des Magnolias, pour une activité de paysagisme.
- ☞ A la rentrée 2023 les serviettes en tissu seront obligatoire à la cantine. La responsable communication du RPI propose aux parents un choix de serviettes en tissu avec bon de commande.
- ☞ Le département de l'Ain a délibéré favorablement sur l'extension de l'espace naturel sensible (ENS) de la Vallée de la Veyle.
- ☞ Rapport de la SATESE : pour la station d'épuration du Chef lieu, à noter (berges dégradées, évacuer corps gras, curage des boues). Pour la station d'épuration des Geoffray à noter (entretien de la végétation des berges, végétaux qui colonisent les bassins, doivent être arrachés, lutter contre la prolifération des rongeurs) les performances épuratoires restent correctes.
- ☞ Mme La Préfète nous informe des mesures mise en œuvre par l'Etat pour faire face à la hausse des énergies. Les collectivités de moins de 10 agents, avec moins de 2M€ de recettes, ayant une puissance inférieur à 36Kva, sont éligibles aux tarifs réglementés, et vont bénéficier à nouveau du bouclier tarifaire en 2023.
- ☞ B2MV propose vendredi 28 avril à 18h30, une séance découverte de Cardio training, avec un nouveau professeur.

☞ Plusieurs demandes de subventions : CECOF pour l'enfant DEREUR Mathias, BTP CFA pour l'enfant BUSSON Dylan, FLAMIN Emilien. et la CMA chambre des métiers de l'artisanat.

Commission cimetièrre du 2 février :

Voir pour gèrer le cimetièrre avec un logiciel.

Informèr les èlus de la commission lorsque des mouvements se font (nouvelles concessions, inhumation, etc...).

Projets : Mise en place d'un banc, embellir l'espace du jardin du souvenir. Installation d'un conteneur à poubelle. Rèparer le robinet.

Envisager une pente douce pour accèder au bac à eau, se trouvant sur une dalle en béton. Afin de rendre accessible à tous ce point d'eau.

Commission communication jeudi 16 février

Dèbriefing sur le dernier bulletin : avancè le rètro-planning pour une diffusion des brèves de juin plus en amont.

Au second semestre faire le point sur l'avancement de la mise à jour du Site internet.

Rèunion prèvue des agriculteurs, pour le second volet du dossier climatique du prochain bulletin.

Etude d'un nouveau logo pour l'entitè de la mairie. Les habitants pourront choisir ce logo, par le biais d'un vote lors de l'apèritif estival.

Commission urbanisme :

2 nouveaux permis de construire :

- Rèhabilitation de l'ancien abattoir « Route de Chaveyriat » en 3 logements
- Construction d'une maison avec piscine et toit terrasse au « Binochon »

La sèance est levèe à : 23h10

Le prochain conseil sera le : le mardi 21 mars à 19h30